

# ENGAGEMENT!

Pour une plus grande qualité de vie et d'habitat à Bienne

#1 | Mars 2014



**La campagne «Engagement!» de la Ville de Bienne a pour but de renforcer la qualité de vie et de l'habitat à Bienne.**

Et ceci avec la participation des privés. Bienne compte trop de petits appartements mal entretenus. Les propriétaires fonciers doivent donc être encouragés à rénover et à entretenir leurs immeubles, grâce à la ré-

sentation publique de réaménagements exemplaires réalisés par d'autres propriétaires. Ces travaux démontrent qu'investir dans des logements existants est rentable et procure de la fierté.

Autres informations:  
Économie / Marketing de la Ville de Bienne  
Rue Centrale 49, 2501 Bienne  
T: 032 326 13 21, F: 032 326 13 95  
marketing@biel-bienne.ch

## Les privés s'engagent

VOICI LES GAGNANTS

### Concours «Prix Engagement»

La Ville de Bienne désigne les «trois meilleures rénovations d'immeubles de l'année» et parmi elles «l'investisseur biennois / l'investisseuse biennoise de l'année» avec la mise au concours du «Prix Engagement». Les types de projets suivants pouvaient être soumis: rénovations, transformations, démolitions/constructions – mais pas de grands lotissements. Le réaménagement de l'immeuble devait être économiquement réussi et l'immeuble devait comprendre au moins trois unités d'exploitation: logement(s), commerce(s), bureau(x).

Un jury d'experts et d'expertes présidé par Erich Fehr, maire de Bienne, et composé de spécialistes des domaines de l'architecture et de l'économie immobilière a évalué les 28 projets soumis, rendus anonymes, sur la base des critères suivants: qualité architecturale, importance pour l'image urbanistique de Bienne et rentabilité.

### À noter

Journées SIA de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines du 9 au 11 mai 2014: [www.journees-sia.ch](http://www.journees-sia.ch)

Avec l'aimable soutien de la sia groupe régional Bienne

**sia**

Édition et rédaction:  
Ville de Bienne

Photos:

© Ph7, Stefan Hofmann  
© Thomas Jantscher (chemin Albert-Anker)

2

**René Gnägi et René Chopard**  
Immeuble sis rue d'Aarberg 95



«Nous avons complètement rénové ce bâtiment construit en 1897. Ces travaux ont représenté un important investissement (plusieurs mio de fr.) qui a toutefois valu la peine, puisqu'il nous a permis de générer une plus-value de 60%. L'immeuble compte désormais un duplex sur les deux niveaux supérieurs, un appartement de 3,5 pièces au deuxième étage et des bureaux au premier étage. Le local commercial au rez-de-chaussée et le studio côté cour ont également été réaménagés. La magnifique façade a été restaurée dans l'amour du détail avec la collaboration du Service municipal des monuments historiques. Notre conclusion est que cela vaut la peine de rénover de vieux bâtiments, en respectant la substance existante, mais en l'adaptant à l'époque actuelle.»

**René Gnägi et René Chopard,**  
propriétaires de l'immeuble

1

**INVESTISSEUSE BIENNOISE DE L'ANNÉE ET MEILLEURE RÉNOVATION D'IMMEUBLE DE L'ANNÉE**

**Groupe GVB**

Immeuble sis chemin Albert-Anker 11



«Le groupe GVB s'engage pour le maintien et le développement d'une architecture variée dans le canton. Nous avons donc fait rénover cet immeuble locatif, qui a été reconstruit sur la structure horizontale et sur certains murs porteurs. Des logements ouverts ont été créés sur la base de nouveaux plans. Les 26 petits appartements ont été transformés en 18 appartements plus grands, dont la plupart comptent 3,5 pièces. L'enveloppe du bâtiment, les installations techniques et l'aménagement ont été remplacés. Les installations de chauffage combinant le solaire et le gaz ainsi que la bonne isolation de l'enveloppe du bâtiment garantissent l'efficacité énergétique et la durabilité. Les coûts devisés ont pu être respectés et les loyers escomptés réalisés. Tous les logements sont loués.»

**Andreas Dettwiler,**  
gérant GVB assurances privées S.A.

3

**Coop. biennoise de construction biwog**  
Lotissement Falbringen



«Les 26 appartements ont été complètement rénovés en l'espace de quatre ans. Quatre appartements ont été transformés en duplex. Toutes les installations techniques intérieures ont été remplacées. Les deux couleurs d'origine des cages d'escaliers ont en outre été restaurées. Le lotissement, construit entre 1926 et 1931 par l'architecte Eduard Lanz, a été classé comme objet digne de protection. Une attention particulière a donc été portée à la conservation de la substance d'origine des bâtiments. Les coûts des travaux se sont élevés à environ 4,1 millions de fr. Les loyers n'ont été que modérément augmentés, conformément à l'esprit de la coopérative. L'investissement est néanmoins rentable financièrement.»

**Vincent Studer,**  
président de biwog

# La Ville de Bienne s'engage

## Pour une meilleure qualité de vie

Le Département des infrastructures de la Ville de Bienne a commencé à mettre en place ou déjà réalisé différents projets dans l'espace public:



**A** Beau Rivage/Chemin de rive (illustration)



**B** Jardin du Palais des Congrès



**C** Rue du Châtelet

## **A** Beau Rivage / Chemin de rive

Les travaux de construction visant à concevoir l'espace public «Beau Rivage» ont débuté en septembre 2013. La population biennoise disposera d'un espace de détente supplémentaire, avec un nouvel accès au lac et un chemin de rive. Grâce à ce dernier, le secteur dit «Beau Rivage» pourra être rejoint à pied depuis les Prés-de-la-Rive en passant par le bord du lac. Le cœur de l'installation publique sera une surface de détente constituée d'un espace gazonné, d'une petite plage de galets et d'une nouvelle place de jeux pour enfants. Les travaux devraient se terminer en été 2014.

## **B** Jardin du Palais des Congrès

Le Jardin du Palais des Congrès a été largement réaménagé sur la base des plans d'origine: de nouvelles plantations ont été réalisées, les surfaces de revêtement composées de grandes plaques en béton lavé ont été assainies ou remplacées et des pelouses ont été refaites. Le nouveau mobilier urbain, l'éclairage, les jeux pour petits et grands ainsi que le bassin assaini invitent à la flânerie.

## **C** Nouveaux abrisbus à la rue du Châtelet et à la rue de Zurich

L'abribus de l'arrêt «Centre Boujean» à la rue de Zurich a été remplacé par une structure plus grande et l'ancien a été réinstallé à l'arrêt «Champs-du-Châtelet», à la rue du Châtelet. Ces nouveaux aménagements répondent à une requête de longue date de la guilde de Boujean et de la population du quartier.

Autres nouveaux aménagements:

**D** Ring: la place a été réaménagée et repavée

**E** Rue des Cygnes: d'ici fin 2014, la rue sera déplacée et un parc public y sera réalisé

**F** Rue du Breuil: élargissement du trottoir et création de nouvelles places de stationnement publiques avec une nouvelle rangée d'arbres

## Pour une élimination correcte des déchets

En intervenant près de 1'300 fois en 2013, l'Inspection de la voirie a œuvré pour que les déchets soient éliminés correctement:

- Lettres d'information ou de rappel: env. 610 lorsque les déchets ne sont pas déposés au bon moment
- Facturations: env. 170 lorsque les déchets sont déposés sans vignette
- Dénonciations: env. 230 contre des récidivistes
- Recherches: environ 250 en cas de démantèlement non annoncé

De nouvelles poubelles pratiques comprenant un distributeur de sachets pour déjections canines ont été installées à davantage d'endroits, soit 30 au total.

## Pour des façades sans graffiti

Depuis le lancement d'IMAGE PLUS en 2008, le Marketing de la Ville a fait éliminer plus de 5'000 dégâts liés aux tags. Il lutte pour des façades propres en collaboration avec le groupe GVB (AIB). Les propriétaires fonciers qui ont contracté l'assurance complémentaire «Top» de l'AIB ont conclu le contrat de service gratuit avec la ville peuvent à tout moment faire nettoyer leurs façades en cas de tags. Le Marketing de la Ville s'occupe du mandat de nettoyage, de la dénonciation pénale et du décompte des frais de nettoyage avec l'AIB.

La Police du commerce a renforcé ses contrôles nocturnes, afin de lutter contre les établissements illégaux ou non conformes à la loi:

## Pour des établissements publics nocturnes légaux

- Etablissements publics légaux/ nombre de contrôles: 39 en Vieille Ville et au centre-ville, 6 à Mâche, 3 à Madretsch, 7 à Boujean
- Etablissements publics illégaux: 11 en Vieille Ville et au centre-ville, 1 à Boujean
- Etablissements de prostitution légaux: 3 en Vieille Ville et au centre-ville, 3 à Boujean

- Etablissements de prostitution illégaux: 2 en Vieille Ville et au centre-ville, 3 à Boujean
- Jeux de hasard illégaux: 2 en Vieille Ville et au centre-ville, 1 à Mâche, 2 à Boujean

## Pour des logements sûrs

L'Autorité de police des constructions a prévu une intensification des contrôles d'immeubles à Bienne, dans le but de responsabiliser les propriétaires. Elle peut notamment intervenir dans les cas suivants:

- défauts de construction (par exemple fissures profondes dans les murs)
- problèmes de sécurité liés à la construction (accès à des endroits considérés comme dangereux; installations électriques défectueuses; insalubrité)
- perturbations de l'ordre public causées par des bâtiments et des installations (p.ex. façade ou balcon tombant en ruine en bordure d'un trottoir public)
- utilisation irrégulière de l'immeuble (p.ex. utilisation d'un logement comme local commercial).



Si vous constatez une des irrégularités graves susmentionnées, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service des permis de construire et contrôles: Laura Imhof, resp. du service Rue Centrale 49, 2501 Bienne T: 032 326 26 21

## Pour un usage correct de l'aide sociale

La Ville de Bienne ne paie plus directement aux propriétaires fonciers les loyers des logements occupés par des bénéficiaires de l'aide sociale, mais versera ces montants aux locataires. De plus, elle vérifiera davantage la somme des montants dépensés. Il s'agit de mettre ainsi fin aux pratiques de certains «moutons noirs» parmi les propriétaires fonciers, qui n'entretienennent délibérément pas leurs immeubles et gagnent de l'argent grâce à l'aide sociale.

Rues avec façades fréquemment nettoyées grâce à IMAGE PLUS

Rues avec de fréquentes interventions en vue d'une élimination correcte des déchets

Emplacements des nouvelles poubelles

Secteurs avec contrôles de police renforcés des établissements publics nocturnes

**A** Beau Rivage/Chemin de Rive

**B** Jardin du Palais des Congrès

**D** Ring

**E** Rue des Cygnes

**F** Rue du Breuil

**C** Rue du Châtelet